

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Musées – Programmation des expositions temporaires : demande de subvention.

Mesdames, Messieurs,

Pour 2012, les musées de Châtelleraut proposent la programmation de deux expositions temporaires :

- A l'occasion de la remise en route du Carillon de l'église Saint-Jacques de Châtelleraut, le musée Auto Moto Vélo propose, du 31 mars au 31 décembre 2012, de faire découvrir au public l'épopée de la famille Bollée.

Venus à Châtelleraut tout d'abord pour doter en cloches l'église Saint-Jean-Baptiste, puis pour proposer à la municipalité un système d'adduction d'eau reposant sur le principe du bélier hydraulique, les Bollée découvrent la ville. En 1867, ils mettent en place le plus grand carillon Bollée encore conservé avec toutes ses cloches d'origine dans les tours de l'église Saint-Jacques. En 1897, ce sont encore eux qui reviennent pour installer, dans le clocher de l'église Saint-Jean-l'Évangéliste, la magnifique cloche russe, don du Tsar Nicolas II. De nombreux objets et documents (photographies, affiches, films, publicités,...) permettront de découvrir cette famille d'inventeurs exceptionnels.

- Dans le prolongement des manifestations « Jours de Vienne » organisées par la CAPC, une exposition sur Camille Pagé, coutelier se tiendra au musée Auto Moto Vélo du 25 août au 30 septembre 2012.

Dans le cadre de la programmation muséale 2012, la communauté d'agglomération sollicite la Direction Régionale des Affaires Culturelles à hauteur de 7 000 € au titre du budget 2012 du ministère de la culture et de la communication.

*** * * * ***

VU l'article 3 alinéa II.4 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

VU la délibération n°6 du 12 novembre 2001 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et notamment le musée auto-moto-vélo,

VU la délibération n° 2 du conseil communautaire du 1^{er} février 2010 déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

CONSIDERANT l'intérêt de la programmation muséale proposée en 2012,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

du 4 juin 2012

n°8

page 2/2

Le bureau de communauté, ayant délibéré, décide :

- de solliciter l'aide financière de l'Etat suivant le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Opération	Dépenses € T.T.C.	Recettes € T.T.C.
Exposition « Du carillon à l'automobile – les Bollée à Châtelleraut »	Documentations, livres :	Autofinancement CAPC 48 500
	Droits images et reproductions 6 000	Etat (DRAC) 5 000
	Communication (tracts, affiches, insertions...)	
	Transports, déplacements 20 000	
	Muséographie et matériel muséographique 4 000	
	Spectacle Nuit des musées 5 000	
	Interventions conférenciers 800	
	Frais divers 5 000	
	Assurance 200	
TOTAL	53 500 €	53 500 €
Exposition « Lames de Camille Pagé, Histoire d'un coutelier »	Matériel muséographique 2 000	Autofinancement CAPC 12 700
	Communication 10 000	Etat (DRAC) 2 000
	Assurance 200	Région (CRDD) 2 000
	Transports 1 500	
	Frais divers 3 000	
TOTAL	16 700 €	16 700 €

- d'autoriser le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 06/06/12, n° 4182
Publié au siège de la CAPC, le 05/06/12

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Emmanuelle ADAM